

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (HPR), DORS / 2015-17

## SECTION 1: PRODUIT ET LA IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur de produit

Nom Chimique Non applicable.

N° CAS Mixture

DuPont™ Multi-Use High Performance Lubricant Nom Commercial

Code du produit.

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Identifiée Lubrifiant Utilisations Déconseillées Aucun

Identification de la société Finish Line Technologies, Inc.

> 50 Wireless Blvd. Hauppauge, NY 11788

Téléphone (631) 666-7300

Email (personne compétente) SDSinfo@finishlineusa.com Numéro d'appel d'urgence

Tél. d'urgence Urgence Médicale: PROSAR 24 hr: 1-800-217-5157 / 1-651-523-

0304

Transport d'urgence: CHEMTREC 24 hr. 1-800-424-9300 / 1

(703) 527-3887 (Collect calls accepted)

#### **SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**

#### Classification de la substance ou du mélange

HPR/WHIMIS 2015/GHS Classification

### Éléments d'étiquetage

Symbole de Danger

Flam. Aerosol 2; Skin Irrit. 2; STOT SE 3; Asp. Tox. 1



Mention(s) d'Avertissement Mention(s) de Danger

Aérosol inflammable.

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les

voies respiratoires.

Provoque une irritation cutanée. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Révision: November 22, 2021 Page: 1/6



Conseil(s) de Prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Récipient sous pression - Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Protéger du rayonnement solaire et ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Éviter de respirer les aérosols.

Se laver mains et la peau exposée soigneusement après manipulation.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si la victime respire difficilement, la placer sous oxygène. Traiter symptomatiquement. Si les symptômes persistent alerter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. Si l'irritation (rougeurs, éruption ou apparition de cloques) s'étend, consulter un médecin. Traiter symptomatiquement. Les vêtements contaminés devront être blanchis avant de les réutiliser.

EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir.

Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Conserver le récipient bien fermé.

L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale. Se renseigner auprès de spécialistes ou auprès des autorités locales.

Tenir hors de portée des enfants.

Aucun

**Autres dangers** 

#### SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants Dangereux	% wt.	N° CAS	
Distillates (petroleum), hydrotreated light	50 - 70	64742-47-8	
Heptane, branched, cylic and linear	5 - 10	426260-76-6	
Lubricating oils (petroleum), C15-50, hydrotreated neutral oil-based	10 - 15	mixture	
Carbon dioxide	1 - 5	124-38-9	

Autres informations - Aucun

#### **SECTION 4: PREMIERS SECOURS**



Description des premiers secours

Révision: November 22, 2021 Page: 2/6



Inhalation Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position

où elle peut confortablement respirer. Si la victime respire difficilement, la placer sous oxygène. Traiter symptomatiquement. Si les symptômes

persistent alerter un médecin.

Contact avec la Peau Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver avec

précaution et abondamment à l'eau et au savon. Si l'irritation (rougeurs, éruption ou apparition de cloques) s'étend, consulter un médecin. Traiter symptomatiquement. Les vêtements contaminés devront être

blanchis avant de les réutiliser.

Contact avec les yeux Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les

lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste,

consulter un médecin.

Ingestion Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/... NE

PAS faire vomir. Ne rien administrer par la bouche à une personne

inconsciente.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies

respiratoires. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou

gerçures de la peau.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats

et traitements particuliers nécessaires

EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE

ANTIPOISON ou un médecin.

### **SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Moyens d'extinction

-Moyens d'Extinction Appropriés Eteindre l'incendie avec de l'anhydride carbonique, de la poudre

chimique, de la mousse ou de l'eau pulvérisée.

-Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser de jet d'eau.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du

mélange

Vapeur très inflammable (point d'éclair inférieur à 23°C).

Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de

protection appropriés en cas d'incendie. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu.

#### SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et

procédures d'urgence

Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.

Éviter de respirer les aérosols.

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le liquide de pénétrer dans les égouts, dans les caves et

dans les fosses et tranchées de travail.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Couvrir les déversements avec un matériau absorbant inerte. Placer

dans un conteneur pour élimination ou récupération.

Référence à d'autres sections

**Autres informations** 

Aucun Aucun

Révision: November 22, 2021 Page: 3/6



#### **SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser le produit dans un endroit bien aéré seulement. Éviter de respirer les aérosols.

# Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

-Température de stockage Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Stocker à une

température ne dépassant pas 50 °C / 122 °F.

-Matières incompatibles Ce produit doit être stocké à l'écart des fortes sources de chaleur et

des produits chimiques oxydants.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Lubrifiant

#### SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Limites d'exposition sur le lieu de travail

		(8 h TWA)		VLE		
SUBSTANCE.	N° CAS	OEL (Canada)	TLV (ACGIH)	OEL (Canada)	TLV (ACGIH)	Remarqu e:
Heptane, branched, cylic and linear	426260-76-6	400 ppm	1500 mg/m <sup>3</sup>	500 ppm		
Oil mist (mineral)		5 mg/m3	5 mg/m3 <sup>(I)</sup>			<sup>(l)</sup> Inhalable
Carbon dioxide	124-38-9	5000 ppm	5000 ppm		30000 ppm	

<sup>#</sup>Assure minimum oxygen content of work atmosphere.

Méthode de surveillance recommandée

NIOSH 1500 (hydrocarbons, B.P. 36 - 216  $^{\circ}$ C) ; NIOSH 5026 (Oil mist;

Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation efficace afin d'être en conformité avec la limite d'exposition sur le lieu de travail.

Équipement personnel de protection

Protection des yeux/du visage



Porter un équipement de protection pour les yeux (lunettes de

protection, écran facial ou lunettes de sûreté).

Protection de la peau (Protection des mains/ Divers)



Porter des gants adaptés si un contact prolongé avec la peau est probable (Caoutchouc nitrile)

Protection respiratoire



En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Dangers thermiques Non requis normalement.

Contrôles D'exposition Liés À La Protection De L'environnement

Rien de connu

Révision: November 22, 2021 Page: 4/6



#### SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Liquide / Aérosol
Couleur. Blanc (Translucent)
Odeur Pétrole dénaturé

Seuil Olfactif (ppm)

Petrole deriatile

Non disponible

Non disponible

Point de Fusion (°C) / Point de Congélation (°C)

Point/intervalle d'ébullition [°C]:

Point d'Exlair (°C)

Point d'Exlair (°C)

Point d'Exlair (°C)

Point d'Eclair (°C) < 60 (< 140 °F) Taux d'Evaporation Non disponible Inflammabilité (solide, gaz) Inflammable Intervalle de limites d'Explosivité Non disponible Pression de Vapeur (Pascal) Non disponible Densité de Vapeur (Air=1) Non disponible Masse volumique (g/ml) Non disponible Solubilité (Eau) Non disponible

Solubilité (Autre)

Coefficient de Partage (n-Octanol/eau)

Température d'Auto-Inflammabilité (°C)

Température de Décomposition (°C)

Viscosité Cinématique (cSt)

Propriétés explosives

Non disponible

<10 @ 40 °C

Non Explosif.

Propriétés comburantes

Non oxydant.

Autres informations Non disponible

## **SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité Stable dans les conditions normales.

Stabilité chimique Stable.

Possibilité de réactions dangereuses Non attribué.

Conditions à éviter but contact avec une source de chaleur ou d'inflammation.

Matières incompatibles Agents oxydants forts

Produit(s) de décomposition dangereux Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Fumée âcre, Divers

#### **SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Itinéraire d'expositions: Inhalation, Contact avec la Peau, Contact avec les yeux

Informations sur les effets toxicologiques - Substances dans les préparations / mélanges

Heptane, branched, cylic and linear (CAS# 426260-76-6) - Par analogie avec des produits apparentés:

Toxicité aiguë Orale: LD50 >5 g/kg-bw

Cutanée: LD50 >2 g/kg-bw

Inhalation: LC50 = 65 - 103 mg/L (Vapeur), 4-hr. rat

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les

voies respiratoires.

Irritation/Corrosivité Provoque une irritation cutanée. L'exposition répétée peut

provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Provoque

une irritation oculaire.

Sensibilisation Non sensibilisant pour la peau.

**Toxicité à dose répétée** NOAEC: 12350 mg/m3 (2 yr, inhal., rat, Effets systémiques)

LOAEC: 1650 mg/m3 (2 hr, inhal., rat, CNS effects)

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Cancérogénicité Pas de données. Il est peu probable de présenter un danger

cancérogène à l'homme.

Révision: November 22, 2021 Page: 5/6



Mutagénicité Toxicité pour la reproduction Il n'y a aucune preuve de potentiel mutagène. Pas d'informations disponibles

#### **SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

#### Écotoxicité - Substances in preparations / mixtures

Heptane, branched, cylic and linear (CAS# 426260-76-6) - Par analogie avec des produits apparentés:

A court terme LL50 (96 heures): >13.4 mg/L (Oncorhynchus mykiss)

EL50 (48 heures): 3 mg/l (Daphnia magna, mobility)

EC50 (96 heures): 13 mg/l (Pseudokirchnerella subcapitata)

À long terme NOELR (28 jours) 1.5 mg/l (Poissons) QSAR

LOEC (21 jours): 0.32 mg/l (Daphnia magna)

NOEL (96 heures) 6.3 mg/l (Algae)

Persistance et dégradabilitéNon disponible.Potentiel de bioaccumulationNon disponible.Mobilité dans le solNon disponible.

**Résultats des évaluations PBT et vPvB**Pas classé comme PBT ou vPvB.

Autres effets néfastes Rien de connu.

#### SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale,

régionale ou nationale. Se renseigner auprès de spécialistes ou auprès

des autorités locales.

#### **SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Transport maritime Transports aérien **Transports terrestres** (IMDG) (OACI/IATA) (TDG) **Numéro ONU** 1950 1950 1950 Aerosols, flammable Désignation officielle de transport Aerosols, flammable Aerosols, flammable Classe(s) de danger pour le transport 21 2 1 21 Groupe d'emballage Non applicable Non applicable Non applicable Dangers pour l'environnement Non. Non. Non. Précautions particulières à prendre Aucun attribué Aucun attribué Aucun attribué par l'utilisateur

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC: Non applicable

## **SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Ce produit a été classé conformément à la section 12 de la CPR et le FDS contient toutes les informations exigées par la CPR.

Canada (DSL / NDSL) - Tous les produits chimiques listés.

#### **SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**

Sections contenant des révisions ou mises à jour: 2.

Date de préparation: November 18, 2021

Disclaimer: We believe the statements, technical information and recommendations contained herein are reliable, but they are given without warranty or guarantee of any kind. The information contained in this document applies to this specific material as supplied. It may not be valid for this material if it is used in combination with any other materials. It is the user's responsibility to satisfy oneself as to the suitability and completeness of this information for the user's own particular use.

Révision: November 22, 2021 Page: 6/6